



Urbanisme - Esprit Village à La Garenne-Colombes

<http://www.uev-lgc.com>

Association loi 1901

ASSOCIATION LOI 1901 URBANISME-ESPRIT VILLAGE A LA GARENNE (UEV-LGC) UNE NAISSANCE ATTENDUE ...

La Garenne, le 23 novembre 2009,

L'Association URBANISME-ESPRIT VILLAGE A LA GARENNE (UEV-LGC) vient d'être créée à La Garenne Colombes. Son but est de préserver le cadre de vie « Village » apprécié à La Garenne.

Les objectifs de l'association sont les suivants :

- Etre un outil de réflexion sur les orientations de la commune en matière d'urbanisme,
- Susciter le dialogue et favoriser les échanges entre les différents acteurs,
- Défendre les intérêts des garennois lorsque ceux-ci sont mis en cause par des projets non conformes à leurs aspirations.

Les adhérents à l'UEV-LGC partagent la vision de La Garenne définie dans ses statuts :

Cette association, indépendante de tout parti politique, a pour objet de :

- *Préserver le cadre de vie « village » des habitants de La Garenne Colombes,*
- *Promouvoir une évolution maîtrisée de l'urbanisme à La Garenne Colombes en évaluant les conséquences des projets sur l'habitat, le commerce, la circulation et l'environnement,*
- *Participer aux projets d'évolution notamment en ce qui concerne les équipements publics,*
- *Représenter les adhérents auprès de l'administration et des collectivités locales et territoriales.*

Les adhérents à l'UEV-LGC acceptent les moyens d'actions figurant dans ses statuts :

L'association pourra utiliser tout moyen d'action utile à la réalisation de son objet, et notamment :

- *La réalisation de publications imprimées ou électroniques,*
- *L'organisation de réunions, de conférences, d'événements ou de manifestations,*
- *Elle pourra également mener des actions en justice pour assurer la défense des intérêts patrimoniaux ou moraux des habitants.*

Plusieurs sujets ont été identifiés : le devenir des Champs Philippe, l'arrivée du T2 et les aménagements Boulevard National et Place de Belgique, le parking place de la Liberté, la médiathèque, le PLU, la réfection de la rue Voltaire, ...

Selon son président, René LE GOFF, garennois d'adoption, arrivé il y a une quinzaine d'année et tombé sous le charme du Village : « l'UEV-LGC est entrée dans l'arène dès sa naissance en lançant un recours contre la dernière modification du PLU qui conduirait à la construction d'édifices publics sans parking sur le terrain de construction. Ce qui, en tant que règle, est inacceptable. Cette première action qui s'imposait compte tenu des délais de recours, ne modifie pas notre souhait de privilégier le dialogue partout où cela sera possible. »

Contact Presse :

UEV-LGC - René LE GOFF
3 rue Voltaire - 92250 LA GARENNE COLOMBES
Tél. : 09 50 60 18 36 - contact@uev-lgc.com
www.uev-lgc.com



Urbanisme - Esprit Village à La Garenne-Colombes

<http://www.uev-lgc.com>

Association loi 1901

Questions au président de l'UEV-LGC :

L'Urbanisme est généralement traité par de grands architectes ou des cabinets d'experts, votre association aura-t-elle les compétences pour aborder ce sujet ?

L'urbanisme, si l'on se réfère au sens des dictionnaires (i.e. Larousse) a généralement deux significations :

La première, très générale : « Art, science et technique de l'aménagement des agglomérations humaines ».

Il s'agit bien là de prendre en compte l'aménagement de la ville dans son sens le plus large : où met-on les zones commerciales, les centres d'affaires, les logements, comment accède-t-on à ces zones...bref, comment organise-t-on la vie dans la cité.

La suivante, plus restreinte, plus technique: « Ensemble des règles et mesures juridiques qui permettent aux pouvoirs publics de contrôler l'affectation et l'utilisation des sols. (Divers plans d'urbanisme sont élaborés à cet effet : schéma directeur, plan d'occupation des sols, etc.) ».

L'objet de cette deuxième définition constitue en fait la mise en œuvre des décisions issues de la première.

Nous considérons que l'urbanisme est l'affaire de tous les citoyens qui en seront les utilisateurs mais également les payeurs. Afin que les aménagements proposés répondent au plus près à leurs attentes, il est important qu'ils soient impliqués sur les différents projets touchant à l'urbanisme et donc à leur cadre de vie.

Alors, vous aussi vous revendiquez l' « esprit village » ?

Il peut être bon de préciser ce que nous entendons par « Esprit Village » :

Dans la désignation de notre association, « Esprit Village » est associé à Urbanisme. Il s'agit de privilégier un urbanisme où l'homme est au cœur de la problématique d'aménagement, où la performance économique reste une contrainte et ne soit plus le moteur unique des décisions.

Nous savons également qu'Esprit Village rime souvent avec « Clochemerle » et, parfois même avec Clientélisme. Il en est ainsi quand les décisions se prennent à vue, sans règle. Nous n'intervenons pas ou peu sur ces domaines sociologiques qui sont plus en rapport avec la politique politicienne. A la demande des premiers adhérents et pour éviter d'éventuelles pressions politiques externes, nous avons d'ailleurs prévu de préserver la confidentialité sur l'identité de nos membres.

Nous ne prétendons pas être à l'origine de l'esprit village qui existe à La Garenne Colombes depuis plus d'un siècle et nous remercions tous ceux, nombreux, qui ont contribué à sa sauvegarde. Simplement, nous sommes conscients de la qualité de vie qui existe à La Garenne et nous souhaitons qu'elle soit préservée.



Urbanisme - Esprit Village à La Garenne-Colombes

<http://www.uev-lgc.com>

Association loi 1901

Pourquoi une association sur un champ qui est celui des élus ?

L'urbanisme est effectivement le terrain politique où les élus locaux devraient agir dans l'intérêt de tous les citoyens.

Nous constatons qu'à La Garenne Colombes, il n'y a pas d'écoute, pas d'échanges d'idées, pas de débat public. Proposer est considéré comme s'opposer, privant ainsi les projets de tout enrichissement externe issu de la concertation. Ainsi, le fossé se creuse entre les souhaits des citoyens et les décisions de la Mairie.

Face à ces dérives, le but de l'UEV-LGC est d'être un outil de réflexion, de susciter le dialogue et de favoriser les échanges entre les différents acteurs, mais également, de défendre les intérêts des garennois lorsque ceux-ci sont mis en cause par des projets non conformes à leurs aspirations.

Ne risquez-vous pas d'être classé dans l'opposition en vous opposant aux décisions de la majorité municipale ?

Nous sommes conscients de ce risque, c'est pour cela que nous avons inscrit dans l'objet de nos statuts « Cette association, indépendante de tout parti politique, ... » et que ces lignes sont impérativement lues et approuvées par tous nos adhérents.

Afin d'éviter ce type de classification trop rapide, rappelons que notre Association est ouverte à tout adhérent quelque soit ses convictions politiques. Partout où cela est possible nous privilégierons le débat. C'est d'ailleurs là notre vraie richesse : être capable de faire travailler ensemble des personnes de sensibilités et d'horizons politiques différents, et ceci sans esprit partisan en regardant uniquement la qualité des propositions et leur intérêt pour les garennois.

Nous souhaitons ainsi replacer les habitants et les usagers au cœur du débat urbanistique duquel, les polémiques partisans stériles les éloignent trop souvent.